

Loire Picard 8-11-2025

# Des points à améliorer pour favoriser l'accueil des touristes

**Ault.** À l'occasion d'une réunion avec les commerçants et hébergeurs, le maire a évoqué plusieurs points, notamment les parkings, la signalétique, les ordures ménagères, la taxe de séjour.



**Xavier Togni**

Journaliste

mers@courrier-picard.fr

**L**e maire Marcel Le Moigne avait convié commerçants et hébergeurs d'Ault, lundi soir, pour aborder avec eux leurs sujets de préoccupation. Une cinquantaine de personnes étaient présentes.

L'occasion de dresser un bilan positif de la saison estivale : il y a de plus en plus de touristes. Le cadre, l'environnement, les animations y sont pour beaucoup, mais l'édile cite également le stationnement gratuit : Ault est la seule station de la côte picarde à ne pas l'avoir adopté.

## Stationnement gratuit

« Pour moi, c'est une question d'accueil. On ne commence pas à leur demander de l'argent à peine arrivé », souligne Marcel Le Moigne. Cependant, face à la hausse de la fréquentation, certains pointent le manque de places. L'édile le reconnaît mais note aussi qu'il suffit de s'éloigner

un peu du centre pour trouver des parkings peu utilisés. Comme celui de l'ancien centre médico-social, près des tennis, à Onival. « Il y a environ 90 places. Après, il y a un travail à faire pour le rénover et pour l'indiquer. »

## Mieux signaler les parkings

La signalétique, justement, a été évoquée. Le premier adjoint, Laurent Cholet, rappelle qu'elle a été entièrement revue l'an dernier, en harmonie avec celle du Grand Site de France Baie de Somme, dont fait partie Ault. Plutôt appréciée, elle prend la forme de poteaux en métal supportant des lames indiquant les plages, les équipements publics, les commerces qui se sont associés à la démarche, etc. D'autres panneaux pourront être ajoutés, mais en nombre limité. Et l'élu d'annoncer : « Pour les parkings, nous allons mettre des lames bleues pour les signaler, avec leur capacité, afin de répartir un peu mieux les flux. »

## Les poubelles

Autre préoccupation : la propreté. L'enlèvement des déchets est assu-

ré par la communauté de communes. Mais en haute saison, les agents municipaux ont pour consigne de passer matin et soir pour vider les petites poubelles, et le week-end de ramasser les sacs qui traînent autour des containers. Toutefois, cela ne suffit pas, et le maire note plusieurs points noirs, comme derrière le casino : « Ça devient un dépotoir. Peut-être faudrait-il enlever carrément les poubelles. »

## Percevoir la taxe de séjour

Autre sujet épineux, celui de la taxe de séjour. Elle est perçue par le Syndicat mixte Baie de Somme-Grand littoral picard, qui en reverse 75 % à la commune, pour financer des équipements utiles à tous. « En 2024, Ault a touché 111 000 euros, contre 24 000 euros en 2019 », calcule le maire. Et cela pourrait être davantage. Il rappelle en effet que la loi a renforcé la réglementation des meublés de tourisme, notamment contre ceux qui louent leur bien sans le déclarer. Une mesure attendue par la commune et par les hébergeurs légalistes, qui dénoncent une concurrence déloyale. ●

## + L'activité touristique en progression

Les touristes sont au rendez-vous. De janvier à septembre 2025, précise Marcel Le Moigne, Ault a comptabilisé environ 29 000 nuitées dans les hébergements locaux, soit +7 % par rapport à 2024, et 27 000 dans les campings. Selon l'édile, ces visiteurs ont dépensé environ 3,5 millions d'euros. Et le nombre d'emplois induits par l'activité touristique est d'environ 200. Il a aussi insisté sur la place importante qu'occupent les pro-

priétaires de résidences secondaires dans cet écosystème, la municipalité a d'ailleurs refusé de majorer la taxe d'habitation qui leur incombe toujours, car « ils contribuent déjà largement » à l'économie du village et aux finances communales. Reste à éviter un trop grand déséquilibre : il y a 1379 résidences secondaires (contre 1345 en 2021) pour 737 résidences principales (733 en 2021) et 78 logements vacants (146 en 2021).